

**AB CONSEILS ET INVESTISSEMENTS**  
**Société à Responsabilité Limitée à associé Unique**  
**Au capital de 100€**  
**5 rue Albert Camus**  
**30133 LES ANGLES**  
**RCS Nimes 830 507 752**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 06/05/2024**

L'an 2024,

Le 6 MAI,

A 11h00,

L'associé unique s'est réuni en assemblée générale extraordinaire,

Est présente

- Mme Béatrice ANDRIEU

L'associé unique présent possédant la totalité des parts composant le capital de la société, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Mme ANDRIEU Béatrice, l'associé unique.

Elle déclare alors la séance ouverte.

Puis, elle rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Extension de l'objet social.

## PREMIERE RESOLUTION

La société a actuellement pour objet social ainsi qu'il suit :

« Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement (COBSP), Intermédiaire en Opérations bancaires et services de paiement, conseils aux entreprises, apporteur d'affaires, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

L'objet social est modifié et les activités suivantes sont ajoutées : Gestion de patrimoine, Mandataire d'intermédiaire en assurance, transactions sur immeubles et fonds de commerce.

L'objet social devient ainsi qu'il suit :

La société a pour objet : Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement, Intermédiaires en Opérations Bancaires et Services de paiement, Gestion de patrimoine, Mandataire d'intermédiaire en assurance, transactions sur immeubles et fonds de commerce, Conseils aux entreprises, apporteur d'affaires, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

L'assemblée générale d'approuver l'extension de l'objet social à Gestion de patrimoine, Mandataire d'intermédiaire en assurance, transactions sur immeubles et fonds de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Béatrice ANDRIEU

Certifié conforme à l'original  
le 6/5/2024  
 B. ANDRIEU  
Gérante